

## Inscription au dispositif « devoirs faits » pour la période 3

**du Lundi 06/01 au vendredi 07/02**

Chers parents,

La session 3 du dispositif devoirs faits reprendra à compter du lundi 06/01 et reste ouvert à tous les élèves volontaires de l'établissement scolaire.

Ce dispositif est encadré par des enseignants volontaires, des assistants d'éducation et des bénévoles.

Les élèves s'inscrivent pour une période déterminée (voir ci-dessus). Les familles restent **garants de l'assiduité des élèves**. A chaque période, il faudra réaliser une nouvelle inscription.

Deux vœux sont effectués par la famille selon les créneaux proposés, merci de **numéroter** ces vœux par ordre de préférence.

Les élèves s'engagent à **venir régulièrement**, avec **leurs devoirs préalablement notés** (une recherche sur Pronote fait perdre un temps précieux lors de la séance) et avec **le matériel nécessaire**.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous pour confirmer l'inscription de votre enfant.

**Le coupon d'inscription sera à déposer à la vie scolaire avant le 20/12 (dernier délai).**

Pour toute question, merci d'envoyer un mail à Mme. JOURDAN (stephanie.jourdan1@new.agora06.fr) et M. COUVREUX (maxime.couvreux@new.agora06.fr) coordinateurs du dispositif.

Le principal-adjoint  
A.BEAUDEQUIN

**Rappel** : les séances du dispositif DF apparaîtront sur Pronote avec la salle. Vous pourrez donc vérifier son inscription et suivre son assiduité via Pronote.

✂

Je soussigné ..... père/mère ou tuteur (rayer les mentions inutiles) de l'élève :

Nom : ..... Prénom : ..... Classe : .....

**Votre adresse mail afin de communiquer sur les absences :**

.....@new.agora06.fr (obligatoire).

souhaite l'inscrire au dispositif devoirs faits (**Numérotez la/les case(s) correspondante(s) par ordre de préférence - Attention seulement 2 vœux peuvent être saisis.**) :

Horaires / Jours	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h - 10h					
12h - 13h					
13h - 14h					
15h - 16h					

**Le coupon d'inscription sera à déposer à la vie scolaire avant le 20/12 (dernier délai).**

Signature du représentant légal :